



L'arbitrage urbain-rural dans la gestion des ressources en eau en terres semi-arides au Burkina Faso

Résumé



PRISE
Pathways to resilience
in semi-arid economies

Recherche pour un avenir résilient aux changements climatiques

L'arbitrage urbain-rural dans la gestion des ressources en eau en terres semi-arides au Burkina Faso

Novembre 2015

Claude Wetta

Peter Newborne

Ce résumé fait partie d'une série de rapports préliminaires visant à orienter l'agenda de recherche à long terme du projet 'PRESA' - 'Promouvoir la résilience économique dans les zones semi-arides'. Pendant une période de 5 années, PRESA (en anglais, PRISE) mène des travaux de recherche appliquée dans les terres semi-arides de différents pays afin de générer de nouvelles connaissances pour catalyser un développement économique plus équitable et plus résilient aux changements climatiques.

Image de couverture:

Fisherman on Lake Bam, Burkina Faso. © Photo by Ollivier Girard for Center for International Forestry Research (CIFOR).

Publiée sous licence 'Creative Commons' <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.0/>

L'arbitrage urbain-rural dans la gestion des ressources en eau en terres semi-arides au Burkina Faso

Les enjeux

Les communautés rurales comme urbaines doivent capter, stocker et distribuer l'eau dont elles ont besoin. Les habitants des grandes villes au Burkina sont de plus en plus nombreux. La plus grande ville, la capitale du pays, Ouagadougou, constitue un moteur incontestable de l'activité économique.

La population du pays reste essentiellement rurale (70%) avec la majorité des Burkinabé – approximativement 80% - travaillant dans 'l'agriculture, la chasse, et les forêts' (l'INSD, 2011). Pour être prospères, ces communautés rurales ont besoin de l'eau pour des usages productifs.

La SCADD¹ (GBu, 2011) a identifié tant les zones urbaines que rurales comme priorité pour la promotion de la croissance économique - sans hiérarchiser cette vision spatiale. La gestion de l'eau dans les terres arides et semi-arides du Burkina exige un arbitrage urbain-rural afin de répondre obligatoirement aux besoins des villes et des campagnes. Quid de cet arbitrage ?

L'atelier et l'étude

L'Université Ouaga II (UO2) et l'Overseas Development Institute (ODI) invitent les autorités et les autres acteurs burkinabé à se réunir lors de l'atelier du 12 novembre 2015 pour débattre des défis de cet arbitrage urbain-rural. Le but de l'atelier est de présenter une première analyse de la problématique pour encadrer ce débat, tout en apportant les premiers éléments d'informations proposées par l'étude menée par l'UO2 et l'ODI en 2014/15 dans le cadre du projet PRESA – 'Promouvoir la résilience économique dans les zones semi-arides'. A ce stade, nous soulevons des questions sans essayer d'asséner des réponses définitives.

Ouagadougou et Ziga

L'étude de cas porte sur Ouagadougou et Ziga. Ouagadougou se trouve au centre du territoire national, dans le plateau central. Zone semi-aride, la ville consomme 70% de son eau à partir du réservoir du barrage de Ziga, situé à 50 km de Ouagadougou, au Nord-Est du pays sur le fleuve Nakambé dans la province d'Ouhritenga. Le réservoir de Ziga a pour vocation d'approvisionner en eau potable la capitale. La zone autour de Ziga est pourtant aussi semi-aride que la capitale.

Pour les populations locales, le projet de Ziga a boosté quelques activités - la pêche sur le réservoir et l'irrigation en aval du barrage - mais il a également généré des effets inhibants - l'interdiction de l'irrigation en amont du barrage afin de le protéger des produits chimiques polluants (GBu, 2013). En outre et surtout, les villageois en amont du barrage disent qu'ils attendent toujours du soutien pour créer des activités productives alternatives - le soutien promis étant, jusqu'à là, attendu.

Le découpage administratif

La responsabilité de l'approvisionnement en eau de l'ONEA se limite aux centres urbains (les moyennes et grandes villes ayant plus de 3 500 habitants). L'ONEA transporte 90 millions m³ par jour à Ouagadougou, avec l'intention de doubler ce volume avec la phase 2 du projet Ziga (en cours).

La DGRE² et des Ressources Halieutiques - (MAHRH)³ s'occupe des services d'eau en zones rurales y compris les petites villes qui comptent moins de 3 500 habitants. La DGRE investit dans les zones rurales pour soutenir 'la croissance', diversifier et intensifier 'la production [agricole]' y compris 'les projets de stockage d'eau à petite

¹ SCADD : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

² DGRE : Direction Générale des Ressources en Eau

³ MAHRH : Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques.

échelle' utilisant la topographie naturelle des bas-fonds – un moyen important pour la collecte et le stockage d'eau en quantité relativement modeste et pour des périodes relativement courtes. La SCADD déclare que 'le rythme de création de la capacité de stockage de l'eau pour la petite irrigation sera accéléré' (en même temps que les projets d'irrigation plus grands) afin de réaliser 'le potentiel pour le développement des bas-fonds' (GBu, 2011).

Ces petits réservoirs d'eau sont des structures utilisant des techniques primaires et relativement peu coûteuses comprenant un élément naturel important - des exemples d'infrastructures 'naturelles'.

L'ONEA et la DGRE investissent dans ces infrastructures de collecte et de transfert des ressources en eau avec le soutien des acteurs bi- et multilatéraux. Chacun s'efforce d'avancer dans la réalisation de son mandat sans une forte synergie d'actions.

L'évolution climatique

Le Burkina vit des saisons de pluies moins prévisibles (certaines années ont des saisons pluvieuses plus courtes). Ceci a des conséquences sérieuses pour l'agriculture qui demeure globalement non-irriguée. Les défis climatiques sont donc considérables (GBu, 2014). Pour le bétail également la disponibilité de l'eau de boisson reste un enjeu crucial.

L'évolution démographique

La population de Ouagadougou s'est considérablement accrue au cours des cinq dernières décennies. Elle augmente à un taux plus rapidement que la population nationale (3% par an, selon l'INSD). Les projections des taux futurs de croissance suggèrent que, par rapport à son niveau en 2010, la population de Ouagadougou doublera à l'horizon 2030 (l'ONU, Population Division, 2014) et, potentiellement, doublera encore une fois à l'horizon 2050 (Guengant, 2011). La politique nationale de l'habitat et du développement urbain (GBu, 2008) tire la sonnette d'alarme d'une possible urbanisation non-maitrisée qui mettrait Ouagadougou (et Bobo-Dioulasso notamment, deuxième ville du pays) «à rude épreuve avec des tensions environnementales dues à l'augmentation des besoins en consommation d'eau et d'énergie».

La Figure⁴ montre l'évolution de la croissance urbaine versus croissance rurale, avec un taux annuel de croissance urbaine au-dessus de 5%, dans le contexte de la croissance démographique totale (urbaine et rurale) de 3% par an.

Pour ce qui concerne la migration, en 1985 seulement 21,7% de la population burkinabè avaient migré, tandis qu'en 1993 ce chiffre s'élevait à 30,7% (Wetta et al., 2015). La principale motivation des migrants demeure la recherche d'un meilleur niveau de vie (ibid.). La SCADD note que la pauvreté est profonde et sévère dans les zones rurales : selon l'EICVM⁵ (2009/10), 50,7% de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvreté, par comparaison avec 19,9% dans les contextes urbains (GBu, 2011).

Une question lancinante se pose : que deviendra Ouagadougou dans les années à venir ? et quel niveau de demande en eau sollicitera la capitale? Ouagadougou a des ambitions légitimes de grandir (GBu, 2008), mais la capitale a-t-elle le droit d'exiger des volumes d'eau illimités ? Dans la négative, quel serait l'équilibre entre les ressources en eau pour la ville et pour les campagnes ?

Les principes de la répartition

Selon la loi Burkinabé, l'eau pour boire est celle qui se trouve en haut dans la hiérarchie des usages – le premier évoqué dans l'Article 1 de la Loi d'Orientation relative à la Gestion de l'Eau de 2001 (GBu, 2001). La Politique Nationale de l'Eau de 1998 ajoute que l'objectif premier est de 'satisfaire de façon durable, en quantité et en qualité, les besoins en eau d'une population croissante et d'une économie en développement' et stipule qu'en 'relation à l'accès à l'eau pour boire, les différentes catégories de populations doivent être traitées équitablement'.

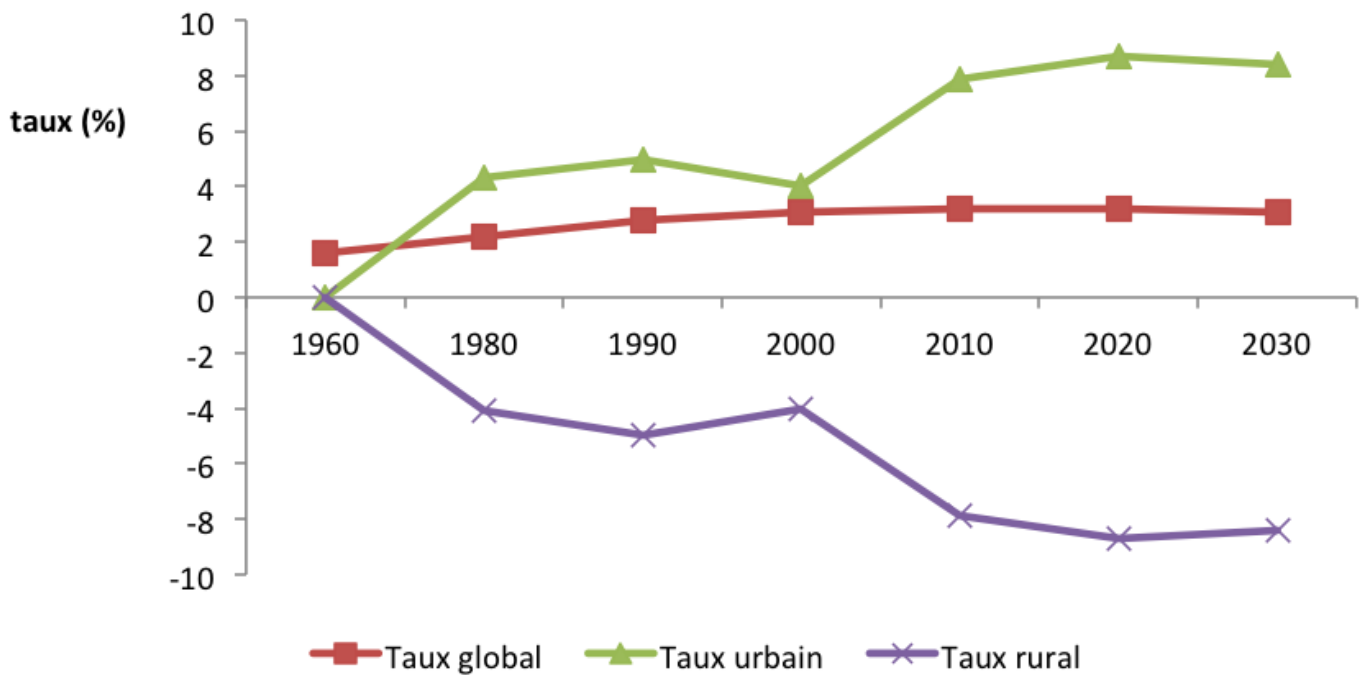
Pour ce qui concerne les autres usages, le MAHRH est responsable de superviser la 'gestion intégrée des ressources en eau' (GIRE) - la 'fondation' de la stratégie nationale de l'eau (GBu, 2003). L'intégration implique la satisfaction des différentes demandes dont les usages sont complémentaires. En cas de demandes concurrentes, le ministère doit définir un mode de réconciliation et de compromis entre les usages alternatifs. La

⁴ A partir des données de projections du RGPH, Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006-INSD.

⁵ EICVM : Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages.

GIRE nécessite une collaboration interministérielle au dessus et au delà des mandats et intérêts sectoriels . Elle est également censée faciliter 'la gestion consensuelle et participative des ressources en eau entre divers acteurs de différents niveaux ayant des intérêts et perspectives divergents' – c'est-à-dire allant au delà des institutions du gouvernement central afin d'inclure les collectivités locales et les usagers de l'eau (GBu, 2003).

Figure : Evolution des populations urbaines et rurales, 1960-2030 (% taux de croissance)



Source: recensement de 2006 (INSD, 2008).

Les objectifs de l'atelier : les questions clé

S'inspirant du cas de Ouagadougou-Ziga, les questions suivantes se posent, à savoir :-

- Sur quelle base une stratégie de répartition des ressources en eau entre les économies rurales et urbaines dans les zones semi-arides peut-elle être définie et validée? Quelle est la rationalité (économique, sociale et environnementale) pour les transferts d'eau (Molle et Berkoff, 2006 et 2009) des campagnes vers les villes, en parallèle avec les pressions politiques qui sont en jeu ?
- Comment les processus de prise de décision relative à l'investissement en infrastructures hydrauliques (construites et 'naturelles') seront-ils améliorés, afin de choisir des options appropriées pour la prospérité et la résilience contre les variabilités climatiques ainsi que la réduction de la pauvreté ?

Références

GBu (Gouvernement du Burkina Faso) (1998) 'Politique Nationale de l'Eau'. Ouagadougou.

GBu (Gouvernement du Burkina Faso) (2001) 'Loi d'orientation relative à la Gestion de l'Eau (N°002-2001)'. Ouagadougou.

GBu (Gouvernement du Burkina Faso) (2003) 'Plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau du Burkina Faso' (PAGIRE). Ouagadougou: Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques.

GBu (Gouvernement du Burkina Faso) (2008), 'Politique nationale de l'habitat et du développement urbain'. Ouagadougou: Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

GBu (Gouvernement du Burkina Faso) (2011) 'Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015'. Ouagadougou: Ministère de l'Economie et des Finances.

Guengant, J.P. (2011) 'Comment bénéficier du dividende démographique ? La démographie au centre des trajectoires de

développement dans les pays de l'UEMOA : Analyse pays Burkina Faso'. Etude publiée par l'AFD pour la Conférence « Population, développement et planification familiale en Afrique de l'Ouest francophone : l'urgence d'agir », Ouagadougou, 8-11 février.

INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie) (2008) 'Recensement général de la population et l'habitation de 2006'. Ouagadougou: INSD.

Molle, F. and Berkoff, J. (2006) 'Cities vs. Agriculture: Revisiting Inter-sectoral Water Transfers, Potential Gains and Conflicts'. Research Report 10. Colombo: Comprehensive Assessment of Water Management in Agriculture, IWMI.

Molle, F. and Berkoff, J. (2009) 'Cities vs. Agriculture: A Review of Intersectoral Water Re-allocation'. Natural Resources Forum 33: 6-18.

ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement) (2013) 'Présentation du barrage de Ziga et rappel sur son contexte de réalisation'. Workshop on «

Problématiques d'utilisation et de gestion durable du barrage de Ziga' », Ouagadougou, 11 avril.

ONU (Population Division) (2014) 'World Urbanization Prospects: The 2014 Revision. File 14: Average Annual Rate of Change of Urban Agglomerations with 300,000 in Habitants or More in 2014, 1950-2030 (in Percentages)'. New York: Department of Economic and Social Affairs, UN Population Division.

Wetta, C., Dipama, J.-M., Akouwerabou, D. and Sampana, L. (2015), 'Changement climatique et contexte socio-économique national au Burkina Faso'. IED et IRCAA pour PRISE.

- i. Le CEDRES - Centre d'Etudes, de Documentation, de Recherche économiques et sociales de l'Université de Ouagadougou II, coordonné par Dr Claude Wetta, Professeur d'Economie.
- ii. L'ODI est un institut de recherche appliqué, basé à Londres. Le représentant d'ODI qui a participé à l'étude et qui assistera à l'atelier sera Peter Newborne, Chercheur Associé au Programme des Politiques Publiques de l'Eau de ODI.
- iii. Le besoin de construire une deuxième phase du projet Ziga a été anticipé à l'époque de conception de la phase 1. Le design du barrage de Ziga a été conçu à l'horizon 2030, en marquant 2015 comme étant le point intermédiaire où la phase 2 du projet Ziga devrait s'ajouter à la phase 1. Les travaux de la phase 2 n'exigeront pas la montée de la crête du barrage.
- iv. 'L'infrastructure 'naturelle' est un terme utilisé par le projet 'WISE-UP - Agir pour le climat - (en anglais, 'WISE-UP to climate') qui est un projet visant à augmenter les connaissances disponibles sur la manière d'utiliser les portefeuilles d'infrastructures hydrauliques 'construites' (barrages, digues, canaux d'irrigation, conduites, et autres structures construites) et d'infrastructures 'naturelles' (zones humides, plaines d'inondation, bassins versants, par ex.) pour lutter contre la pauvreté, favoriser la sécurité alimentaire, énergétique et la sécurité de l'eau, conserver la biodiversité et accroître la résilience climatique. WISE-UP - Agir pour le climat se déroule sur une période de quatre ans (de 2013 à 2017) et établira un lien plus direct entre les services éco-systémiques et le développement des infrastructures d'eau dans les bassins fluviaux de la Volta (Ghana et Burkina Faso) et du Tana (Kenya).
- v. La loi Burkinabé sur l'eau a établi une structure institutionnelle en parallèle des institutions de la GIRE : le Conseil National de l'Eau, le Comité Technique de l'Eau (comité interministériel) ; les Agences de l'Eau (Nakambé, Mouhoun, Cascades, Liptako et Gourma) avec chacune un conseil d'administration, un comité de bassin et un organe administratif ; les Comités locaux de l'eau (CLE) pour rassembler les représentants des acteurs locaux. Quant aux agences de l'eau, leur rôle principal est de fournir un soutien technique et financier aux initiatives dans le bassin en questions - des projets faisant avancer 'l'intérêt général' relatif à l'approvisionnement en eau et à la gestion durable des ressources en eau' (GBu, 2003). La question se pose de savoir comment le concept d'intérêt général' est défini sous la loi burkinabé, et comment il est interprété dans ce contexte où l'accès à l'eau potable doit être 'équitable' et les différentes demandes d'eau doivent être 'intégrées'.

PRISE

Overseas Development Institute
203 Blackfriars Road
London SE1 8NJ
United Kingdom

Tel. +44 (0)20 7922 0438

www.prise.odi.org

Recherche pour un avenir résilient aux changements climatiques

L'étude a été menée dans le cadre du programme CARIAA 'Collaborative Adaptation Research Initiative in Asia and Africa', avec le soutien financier des organismes suivants:-

- le Department for International Development (DFID) du gouvernement Britannique ainsi que l'International Development Research Centre (IDRC) du gouvernement Canadien, à Ottawa;

- l'International Climate Initiative (ICI) du ministère fédéral du gouvernement Allemand, responsable de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMUB), dans le cadre du projet 'WISE-UP to Climate'.

Les opinions élaborées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les opinions et les politiques du DFID, de l'IDRC (ou le Conseil de Gouverneurs de l'IDRC) ou de l'ICI/BMUB.



CARIAA
*Collaborative Adaptation Research
Initiative in Africa and Asia*



IDRC | CRDI

International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international

Canada

Supported by:



Federal Ministry for the
Environment, Nature Conservation,
Building and Nuclear Safety

based on a decision of the German Bundestag